

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE CONSTITUTIVE DU CONSEIL  
GÉNÉRAL**

**DU 12 mai 2026 – DE 19H30 À 20H39  
à la grande salle de l’Aigle Noir à Neyruz**

<b>PRÉSIDENCE</b>	Pascal Gendre, Doyen d’âge
<b>PRÉSENT-E-S</b>	Julien Beney, Michaëla Bochud Roth, Fabrice Bonvin, Martin Boschung, Joanna Bourke Martignoni, Nathan Bovier, Mireille Brasey, Julien Brodard, Claude Cotting, Bastien Delacombaz, Philippe Dobler, Emilie Dumas, Virginie Egger, Marie-Noëlle Eggertswyler, Joseph Emmenegger, Sophie Forrey Sacau, Bêat Galley, Jean-Noël Gendre, Josselin Gendre, Lionel Gendre, Setti Genoud, Eric Limat, Catherine Marthe, Fabrice Mettraux, Isabelle Morel, Patrice Odin, Grégoire Perrin, Olivier Pillonel, Robin Pillonel, Martin Renevey, Jean-Daniel Roth, Mallory Schnewly Purdie, Michaël Schwarz, François Sprumont, Gwanaëlle Stuppi, Marie-Claude Telley, Maria Tenze Dafflon, Camille Uldry, Sébastien Uldry, Corinne Vimal, Catherine Züllig
<b>EXCUSÉ-E-S</b>	Marina Chéron, Maurice Vionnet, Frédéric Pythoud, Julien Chatagny, Laurent Torche, Noa Galley, Françoise Piller-Maillard
<b>TOTAL</b>	<b>42 présent-e-s et 7 excusé-e-s, soit une majorité absolue de 22</b>
<b>CONSEIL COMMUNAL</b>	Jean-Pierre Corpataux (Syndic), Pascale Michel (Vice-Syndique), Sébastien Bugnon, Axel de Montmollin, Fabien Mettraux, Murielle Roos Bovey, Katuscia Sansonnens-Cherubini
<b>RESPONSABLE ADMINISTRATIF</b>	Nicolas Wolleb
<b>RESPONSABLE TECHNIQUE</b>	Arnaud Proença
<b>SECRETAIRE</b>	Sandra Dévaud

## ORDRE DU JOUR

1. Accueil et message de bienvenue du Conseil communal
2. Ouverture de la séance de constitution du Conseil général par le Doyen d'âge
3. Discours inaugural du Doyen d'âge
4. Communications du Doyen d'âge
5. Appel nominal
6. Désignation de quatre scrutateurs.trices pour le bureau provisoire
7. Election à la présidence du Conseil général pour la période 2026-2027
8. Election à la vice-présidence du Conseil général pour la période 2026-2027
9. Election des quatre scrutateur-trice-s pour la législature 2026-2031
  - élection
10. Election des quatre scrutateur-trice-s suppléant-e-s pour la législature 2026-2031
  - élection
11. Prise de fonction du Bureau du Conseil général et allocution du-de la président-e élu-e
12. Election des membres de la Commission financière
  - détermination du nombre de membres
  - élection
13. Election des membres de la Commission des naturalisations
  - détermination du nombre de membres
  - élection
14. Election des membres de la Commission d'aménagement nommée par le Conseil général
  - détermination du nombre de membres
  - élection
15. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil général du 21 avril 2026
16. Communications du Conseil communal
17. Divers

## 1 Accueil et bienvenue du Conseil communal

---

Monsieur le Doyen du Conseil Général,  
Mesdames et Messieurs les élus-e-s au Conseil Général,  
Chers collègues du Conseil communal,  
Chers membres de l'administration communale et du personnel communal,  
Chères neyruziennes et chers neyruziens  
Mesdames et Messieurs,

C'est un moment très spécial pour notre Commune.

En effet, nous allons vivre ensemble la deuxième constitution du Conseil Général à Neyruz.

Au nom du Conseil communal, il tient encore à féliciter toutes et tous pour leur élection. Il les remercie pour leur engagement pour le village et pour toute la population neyruzienne.

Vous avez été élu-e-s parmi 96 candidats issus de 5 mouvements.

Les citoyennes et les citoyens de Neyruz ont pu faire leur choix lors d'une campagne électorale qui a toujours été respectueuse de toutes et tous.

Bravo et merci encore pour ce fair-play.

Il en sera de même, il en est persuadé, dans les prochains dossiers que le Conseil général aura à traiter et à décider pour la Commune.

Il sera force de proposition et pouvoir de décision.

C'est lui qui décidera sur les dossiers et qui choisira le futur du village.

Il profite encore de cette occasion pour remercier tous les anciens membres du Conseil général et du Conseil communal pour tout le travail accompli durant la période législative qui vient de s'achever.

Votre Doyen Monsieur Pascal Gendre dirigera votre séance de constitution en vue de procéder aux diverses élections.

Votre Conseil communal a été assermenté le 25 avril dernier.

Il s'est maintenant constitué et les dicastères ont été répartis dans un excellent état d'esprit.

La passation des dossiers entre les anciens et les nouveaux conseillers communaux s'effectue actuellement.

Les défis ne manqueront pas pour cette nouvelle période législative mais nous y arriverons tous ensemble.

Chers membres du Conseil Général, votre nouveau Conseil communal se réjouit de travailler avec vous dans un esprit de collaboration, de confiance et de respect mutuel.

Ensemble, nous trouverons les meilleures solutions pour que Neyruz reste un village où il fait bon vivre et pour que chacune et chacun y trouve sa place.

Que chaque citoyenne et chaque citoyen soit toujours au centre de nos intérêts communs.

Il nous faudra faire preuve de tolérance, de dialogue et d'écoute.

Ensemble, avec l'appui de notre administration et du personnel communal que nous remercions déjà pour leur travail, nous saurons faire avancer les dossiers de notre beau village et de notre belle région.

Chers membres du Conseil Général, il leur souhaite, au nom du Conseil communal, beaucoup de plaisir, de satisfaction et de succès dans le cadre de votre mandat.

Il passe maintenant la parole au Doyen Monsieur Pascal Gendre pour la suite du déroulement de cette séance constitutive.

Il les remercie pour leur attention et vive Neyruz.

Il est chaleureusement applaudi.

Afin de bien débiter cette séance constitutive, **M. le Doyen d'âge** demande à toutes et à tous de se lever, si possible, et propose un petit exercice de décontraction. Celui-ci permet à chacune et chacun de se détendre ; les sourires apparaissent et la séance est désormais bien lancée.

## **2 Ouverture de la séance de constitution du Conseil général par le Doyen d'âge**

---

M. le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillères communales et Conseillers communaux,  
Cher-ère-s collègues du Conseil général,  
Cher-ère-s citoyen-ne-s présent-e-s dans la salle,

**M. le Doyen d'âge** souhaite à toutes et tous la bienvenue à cette séance.

Les membres du Conseil général ont été valablement convoqué-e-s par courrier nominatif le **23 avril 2026** soit dans le délai fixé par la Loi sur les communes, par publication dans la Feuille officielle du **1<sup>er</sup> mai 2026**, par avis au pilier public et sur le site internet de la Commune de Neyruz.

Il informe qu'il est interdit de filmer ou d'enregistrer les débats sauf si une autorisation est accordée par le Bureau provisoire du Conseil général. Aucune demande n'a été effectuée en ce sens.

Dans le seul but de faciliter la tenue du procès-verbal, et comme le permet le Règlement d'exécution de la Loi sur les communes, les débats sont enregistrés par l'Administration communale. Les enregistrements seront supprimés dès acceptation du procès-verbal de la séance.

Les intervenant-e-s sont prié-e-s de se lever, si possible, lorsque la parole leur aura été donnée, d'utiliser les micros mis à leur disposition en déclinant leur identité (nom, prénom, groupe) afin de faciliter la rédaction du procès-verbal.

Normalement, tous les membres du Conseil général ont leurs cartons de vote à leur place. Est-ce bien le cas pour tout le monde ? Très bien. Ceux-ci nous serviront pour les diverses élections et l'approbation du procès-verbal du 21 avril 2026.

Lors des votes, **M. le Doyen d'âge** demande de bien vouloir lever le carton suffisamment longtemps afin de faciliter le travail des scrutateurs-trices.

Conformément à la convocation reçue, une verrée conclura cette séance du Conseil général. Elle aura lieu au fond de la salle. Toutes les personnes présentes ce soir sont les bienvenues à cette verrée.

### **3 Discours inaugural du Doyen d'âge**

---

En ma qualité de doyen d'âge j'ai l'honneur et le plaisir d'ouvrir officiellement et de présider ce début de séance dite de constitution de ce nouveau Conseil Général pour la période 2026-2031.

En préambule et pour la petite histoire . en 1974 voilà déjà 52 ans ... j'étais élu au Conseil communal et j'en étais alors le plus jeune ! A cette même date aussi j'ai eu le privilège de siéger avec la première femme au Conseil communal de Neyruz soit Mme Bernadette Sallin qui était la maman de notre ex-conseiller Jean-Marc Sallin.

Mais aujourd'hui me revoilà en qualité du « plus vieux» Comme les années passent vite ... mais quelle chance avec la santé aussi et pendant 32 ans d'avoir pu voir grandir, se développer, se moderniser tout ce beau village de Neyruz.

Nous voilà aujourd'hui comme au début d'un 2ème printemps, pour cette 2ème législature de notre Conseil Général à Neyruz.

Je veux tout d'abord vous féliciter chaleureusement pour votre brillante élection et merci pour votre disponibilité et votre engagement envers toute notre population. Ces félicitations s'adressent bien sûr et surtout à notre Conseil communal et à notre Syndic.

Je compare «de façon imagée» notre gouvernance communale à un bel arbre fruitier avec comme tronc bien enraciné, le Conseil communal solide, résistant à tout et supportant une importante couronne, le Conseil général composé de branches de toutes directions représentant

nos divers groupements et partis avec pleines de pousses bien vivaces. Nos jeunes ici bien représentés et enfin cet arbre est beau et plein de charme , car fait d'hommes et femmes dans la fleur de l'âge ! Vous allez me dire et les fruits? Tout simplement, les fruits seront nos décisions mûrement réfléchies que nous prendrons année après année avec des formes et saveurs où chacun et chacune pourra y apporter son grain de sucre et ses fibres naturelles !Je me réjouis et vous souhaite beaucoup de plaisir de voir grandir cet arbre de vie communal.

Ne devrait-on pas planter un arbre pour chaque législature en souvenir ? Valtraloc avec sa route cantonale va nous permettre de réaliser cette idée ou alors, préféreriez-vous une éolienne ?

Mais notre futur sera toujours et encore secoué par des vents contraires ou parsemé d'embûches, notre devoir à tous est de rester vigilants, unis et responsables. Ces traits de caractère ont permis une première législature de «très bonne cuvée» alors que tout était nouveau pour toutes et tous. Cette stabilité et cohésion communale ont été le reflet et ont fait écho lors de ces dernières élections. On peut s'en féliciter!

Dans ce même esprit villageois pour cette nouvelle législature que de sujets et d'objectifs sont devant nous l'Aigle Noir, le périmètre scolaire, l'étude de fusion, la route cantonale, l'aménagement du territoire, son PAL, ses PAD, des appartements pour jeunes et seniors, la zone de sports et loisirs et tout ça sans oublier l'environnement et le climat! Jolis défis!

Alors tous ensemble partons avec enthousiasme pour cette législature, comme en croisière sur un grand voilier avec un Conseil communal remanié au gouvernail, toutes voiles déployées et gonflées par un Conseil général au complet pour insuffler le tempo en fonction de la météo que nous réserve notre futur...! On peut déjà y inscrire sur ses voiles ce slogan ...Tous ensemble pour Neyruz.

Que chacune et chacun y mettent toute sa force ses rêves son savoir ,son respect ,son cœur pour atteindre ce cap, le but de notre politique étant l'intérêt général pour notre village et de toute notre population. Embarquement fait !

Je vous souhaite «bon vent...bon voyage» à toutes et tous pour cette nouvelle aventure ! Merci

Il est chaleureusement applaudi.

#### **4 Communications du Doyen d'âge**

---

En préambule je vous informe que nous siégeons ce soir à 49, M. Leimgruber Patrick n'ayant pas pu être assermenté avant la séance de ce soir.

**M. le Doyen d'âge** rappelle que toutes et tous avez reçu-e-s par courriel les dates des prochains cours de l'ACF Association des communes fribourgeoises. Les programmes de ces cours leur parviendront dès que l'Administration les aura reçus.

A la suite de la communication sur la non-assermentation de M. Leimgruber Patrick, **M. le doyen d'âge** passe la parole à **M. Philippe Dobler** chef de groupe ecAS.

Il souhaite faire une brève intervention au sujet de la non-assermentation d'un de leurs collègues qui ne peut siéger avec eux ce soir mais qui se trouve présent dans le public.

Dès que la date de l'assermentation officielle, à savoir le 2 mai dernier, a été connue, notre collègue élu Patrick Leimgruber a immédiatement pris contact avec la Préfecture pour signaler qu'il était absent ce jour-là et pour indiquer qu'il se tenait à disposition pour une date de remplacement.

Plusieurs personnes dans cette salle ont fait de même et ont été convoquées pour leur assermentation par la Préfecture, notamment le 21 avril dernier, date qui correspond à la dernière séance de Conseil général de l'ancienne législature. Pour une raison qui lui échappe, M. Leimgruber n'a pas été convoqué en même temps que ses collègues alors qu'il avait pourtant indiqué ses disponibilités.

Depuis lors, malgré plusieurs demandes, aucune date n'a pu être proposée par la Préfecture en vue de son assermentation, étape pourtant indispensable à l'exercice légal de ses fonctions.

Cette omission, qu'elle résulte d'un dysfonctionnement administratif ou d'un autre motif, pose question et porte atteinte au principe d'égalité de traitement entre les élus et fragilise la légitimité du mandat concerné.

A en croire la presse locale, notre préfète semble fort occupée par quelques ambitions électorales et son agenda politique apparaît comme particulièrement chargé. Cela étant il regrette infiniment qu'un élu soit ainsi privé de son droit à siéger dans le législatif de sa Commune.

**M. le Doyen d'âge** remercie M. Philippe Dobler pour ces précisions.

## 5 Appel Nominal

**Mme Sandra Dévaud**, secrétaire va procéder à l'appel nominal dans l'ordre alphabétique. **M. le Doyen d'âge** les remercie de bien vouloir se lever si possible à l'appel de leur prénom et nom.

Appel nominal selon liste ci-dessous :

Prénom	Nom	
Julien	Beney	Présent
Michaëla	Bochud Roth	Présente
Fabrice	Bonvin	Présent
Martin	Boschung	Présent
Joanna	Bourke Martignoni	Présent
Nathan	Bovier	Présent
Mireille	Brasey	Présente
Julien	Brodard	Présent
Julien	Chatagny	Excusé
Marina	Chéron	Excusée
Claude	Cotting	Présent
Bastien	Delacombaz	Présent
Philippe	Dobler	Présent
Emilie	Dumas	Présente
Virginie	Egger	Présente
Marie-Noëlle	Eggertswyler	Présente
Joseph	Emmenegger	Présent
Sophie	Forray Sacau	Présente
Béat	Galley	Présent
Noa	Galley	Excusé
Jean-Noël	Gendre	Présent
Josselin	Gendre	Présent
Lionel	Gendre	Présent
Pascal	Gendre	Présent
Setti	Genoud	Présente
Eric	Limat	Présent
Catherine	Marthe	Présente
Fabrice	Mettraux	Présent
Isabelle	Morel	Présente
Patrice	Odin	Présent
Grégoire	Perrin	Présent
Françoise	Piller-Maillard	Excusée
Robin	Pillonel	Présent
Olivier	Pillonel	Présent

Frédéric	Pythoud	Excusé
Martin	Renevey	Présent
Jean-Daniel	Roth	Présent
Mallory	Schneuwly Purdie	Présente
Michaël	Schwarz	Présent
François	Sprumont	Présent
Gwanaëlle	Stuppi	Présente
Marie-Claude	Telley	Présente
Maria	Tenze-Dafflon	Présente
Laurent	Torche	Excusé
Camille	Uldry	Présente
Sébastien	Uldry	Présent
Corinne	Vimal	Présente
Maurice	Vionnet	Excusé
Catherine	Züllig	Présente

**M. le Doyen d'âge** remercie Mme Sandra Devaud pour l'appel nominal.

A la suite de cet appel nominal, les membres présent-e-s ce soir sont au nombre de **42**

**M. le Doyen d'âge** constate que le quorum, au sens de l'article 44 de la Loi sur les Communes, est atteint et que l'assemblée peut donc valablement siéger. La majorité sera donc de **22**.

Conformément à l'article 34 de la Loi sur les communes, l'ordre du jour a été fixé par le Conseil communal en accord avec le Bureau provisoire du Conseil général.

Est-ce que cela soulève des remarques ?

Ce n'est pas le cas

## **6 Désignation de quatre scrutateurs-trices pour le bureau provisoire**

---

Conformément à l'art. 30 al. 2 de la Loi sur les communes (LCo), le Doyen d'âge du Conseil général préside la séance et désigne, pour répondre aux exigences légales, quatre scrutateurs-trices, appartenant à des groupes différents, qui forment avec lui le bureau provisoire.

Afin de faciliter la tenue de cette séance et comme discuté lors des bureaux provisoires des 1<sup>er</sup> et 22 avril 2026, trois scrutateurs-trices se trouvent déjà à mes côtés, Mmes Joanna Bourke Martignoni, Setti Genoud et Isabelle Morel, manque M. Pythoud Frédéric (excusé), il s'agit également des quatre personnes désignées par leur groupe respectif comme candidat-e-s pour la législature 2026-2031.

## 7 Election à la présidence du Conseil général pour la période 2026-2027

---

Comme pour la législature précédente un tournus des présidences aura lieu :

Législature	Présidence	Vice-Présidence
2026/2027	AveN	GSO
2027/2028	GSO	ecAS
2028/2029	ecAS	AdN
2029/2030	AdN	AveN
2030/2031	AveN	GSO

**M. le Doyen d'âge** passe la parole à la cheffe du groupe AveN **Mme Mireille Brasey** pour la présentation de leur candidate.

Avenir Neyruz a le plaisir de vous présenter la candidature d'Emilie Dumas à la présidence du Conseil Général pour la première année de la législature 2026–2031.

Emilie est née à Bienne en 1986, d'une maman fribourgeoise et d'un papa jurassien. Après des études commerciales en filière sport-études à Bienne, elle a travaillé durant plusieurs années dans le domaine de l'horlogerie, en particulier comme chargée de clientèle dans le packaging de luxe.

Aujourd'hui, Emilie est coordinatrice des ventes internationales chez Scott Sports à Givisiez, où elle a la chance de concilier son expérience professionnelle avec sa passion pour le sport. Ancienne joueuse de volleyball en LNA et en équipe nationale suisse, elle s'est aussi engagée durant de nombreuses années au sein d'une fanfare, jouant de la clarinette puis du saxophone. De ces expériences, elle a tiré des valeurs fortes telles que la discipline, la persévérance et l'esprit d'équipe.

Installée dans le canton de Fribourg depuis 16 ans et résidant à Neyruz depuis 11 ans, Emilie est très attachée à la vie locale. Mariée et maman de deux enfants, elle a assuré durant plusieurs années la responsabilité d'une ligne de Pédibus. Vice-présidente de la commission Culture, Sport et Loisirs, elle s'est investie activement pour une commune vivante, dynamique et proche de ses habitants.

Forte de son parcours, de son sens des responsabilités et de son engagement communal, Emilie souhaite aujourd'hui mettre son énergie, son expérience et son enthousiasme au service de la collectivité, afin de contribuer activement au développement harmonieux de notre commune et au bien-vivre de toutes les générations.

Aussi, nous vous invitons à lui accorder votre confiance et à soutenir son engagement.

**M. le Doyen d'âge** remercie Mme Mireille Brasey pour la présentation.

Est-ce qu'un groupe ou un parlementaire veut prendre la parole?

Cela ne semble pas être le cas, nous pouvons donc passer au vote pour l'élection.

**VOTE :**

**Au vote, le Conseil général accepte à l'unanimité, soit par 42 voix, d'élire Mme Emilie Dumas à la présidence du Conseil général pour la période 2026-2027**

**M. le doyen d'âge** félicite Mme Emilie Dumas pour sa brillante élection et lui souhaite d'ores et déjà beaucoup de plaisir dans cette fonction de Présidente. Elle est chaleureusement applaudie.

## **8 Election à la vice-présidence du Conseil général pour la période 2026-2027**

**M. le Doyen d'âge** passe la parole au Chef du groupe GSO **M. François Sprumont** pour la présentation de leur candidat.

Monsieur Grégoire Perrin, originaire de La Chaux-de-Fonds (NE), est arrivé à Neyruz en 2011, après avoir vécu à Fribourg à la suite de ses études en sciences à l'Université de Fribourg. Il est également titulaire d'un Executive MBA de la Haute École de gestion de Fribourg.

Père de deux garçons de 15 et 18 ans, il exerce actuellement la fonction de chef de service auprès de l'Office de l'assurance-chômage du canton de Berne. Voilà pour la biographie express.

Mais Monsieur Grégoire Perrin est surtout bien connu à Neyruz pour son engagement dans la vie associative :

- En tant qu'entraîneur au sein du mouvement junior du club de football de Sarine-Ouest pendant plus de cinq ans ;
- Mais aussi en qualité de caissier du Mouvement de jeunes Les Écureuils jusqu'en 2025.

Élu fin 2024 au Conseil général, puis désigné membre du bureau en qualité de Scrutateur, Monsieur Perrin n'a que très peu hésité à se porter candidat au poste de vice-président pour la période 2026-2027. Lorsqu'il s'engage, il le fait pleinement, avec la volonté de mettre son expérience, ses compétences et son enthousiasme au service de la collectivité.

C'est donc avec conviction et en toute confiance qu'il demande au Conseil général de bien vouloir élire Monsieur Grégoire Perrin au poste de vice-président du Conseil général.

**M. le Doyen d'âge** remercie M. François Sprumont pour sa présentation.

Est-ce qu'un groupe ou un parlementaire veut prendre la parole ?

Cela ne semble pas être le cas, nous pouvons donc passer au vote pour l'élection.

**VOTE :**

**Au vote, le Conseil général accepte à l'unanimité, soit par 42 voix, d'élire M. Grégoire Perrin à la vice-présidence du Conseil général pour la période 2026-2027**

**M. le Doyen d'âge** félicite M. Grégoire Perrin pour sa brillante élection. Il est chaleureusement applaudi.

## **9 Election des scrutateur-trice-s du Conseil général pour la période 2026-2031**

---

Comme annoncé au point 6, les personnes présentent devant vous ainsi que M. Frédéric Pythoud sont les candidat-e-s proposé-e-s par leur groupe respectif.

**M. le Doyen d'âge** va donc passer la parole aux quatre chef-fe-s de groupe pour la présentation de leur candidat-e, dans l'ordre alphabétique. Le vote se fera en une seule fois, après la présentation.

Groupe AdN, **Mme Catherine Züllig** pour la présentation de **Mme Joanna Bourke Martignoni**

Mme Joanna Bourke Martignoni enseigne le Droit international à l'Université de Genève. Elle habite Neyruz depuis 2006. C'est une grand sportive; vous l'avez certainement déjà croisée dans le village, lors d'un de ses joggings quasi quotidiens.

Elle était scrutatrice durant la dernière législature et a beaucoup aimé cette fonction. Elle y a récolté des compétences et connaissances clés. Ces raisons font qu'elle demande de voter en sa faveur comme scrutatrice pour cette nouvelle législature.

Groupe GSO, **M. François Sprumont** pour la présentation de **Mme Setti Genoud**

Mme Setti Genoud, dernière Vice-présidente du Conseil général de la législature 2021-2026, est bien connue de notre assemblée et de notre communauté. Mais, il se permet un petit rappel :

Mme Setti Genoud est arrivée à Neyruz il y a 30 ans, à l'aube de ses 30 ans. Elle est mariée, mère de 2 filles maintenant adultes, et grand-maman comblée de 2 petits-enfants.

Employée de commerce de formation, elle a travaillé plus de 30 ans dans le bureau de géologie Géolina SA à Fribourg, mais a cessé ses activités pour raisons de santé. Sans activité ne signifie pas inactive : elle est passionnée de lecture, de tricot, de musique et de ballades en plein air. Elle aime beaucoup le sport mais ne peut plus trop le pratiquer si ce n'est un peu de pétanque et de natation.

Cette énergie nourrit également son engagement dans la vie associative et communautaire du village et sa volonté d'échanger cordialement expériences et connaissances avec tout un chacun.

En vrac : elle a fait partie de plusieurs comités, tels ceux du Club en Fauteuil Roulant de Fribourg et du Club de pétanque la Rincette de Neyruz. Elle a été membre de la Commission scolaire et secrétaire du Conseil de Paroisse. Elle a également assuré le secrétariat de la Conférence des syndicats de Sarine-Ouest et du comité de pilotage de la précédente étude de fusion, etc. etc. etc.

Lors de la dernière législature, au sein du Conseil Général, elle a été aussi Vice-présidente de la Commission des naturalisations, Scrutatrice avant d'être Vice-présidente ainsi qu'en charge du secrétariat au sein de notre groupe.

C'est donc tout à fait sereinement qu'il demande au Conseil général de bien vouloir élire Mme Setti Genoud au poste de Scrutatrice du Bureau du Conseil général.

Groupe AveN, **M. Olivier Pillonel** pour la présentation de **Mme Isabelle Morel**

Le groupe Avenir Neyruz a le plaisir de présenter la candidature de Mme Isabelle Morel pour l'élection des scrutatrices et des scrutateurs. Isabelle est née en 1963 à Fribourg. Elle a effectué sa scolarité à Lausanne, puis des études d'agronomie pendant 5 ans à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

Elle travaille depuis 1987 à l'Agroscope de Posieux comme chercheuse dans le domaine de la production de viande bovine.

Elle habite Neyruz depuis 33 ans, est l'épouse de Jacques, ancien Syndic, et maman de 2 enfants adultes. Très active, elle a fait partie du comité de parents des Ecureuils, d'une commission pour l'organisation du tournoi Sekulic avec le FC Sarine Ouest.

Au niveau de ses loisirs, elle a pratiqué le basket avec un titre de championne de Suisse en junior à Lausanne, puis a joué en 1ère et 2ème ligue avec Payerne. Actuellement, elle fait partie de la gym Dame et elle chante dans le chœur de funérailles. Elle pratique la pétanque au club La Rincette, club dont elle assume le secrétariat depuis 2004 et la Vice-Présidence depuis 2009.

Groupe ecAS, **M. Philippe Dobler** pour la présentation de **M. Frédéric Pythoud**

Au nom de l'ecAS, il a le plaisir de vous présenter la candidature de M. Frédéric Pythoud à la fonction de scrutateur au sein du bureau du Conseil général.

M. Frédéric Pythoud est une personnalité bien connue des Neyruziens. Il habite dans notre commune depuis de nombreuses années. Il est marié et père de 2 enfants adultes.

Frédéric est Dr en physique et il travaille à Berne, à METAS, l'ancien Office fédéral de la météorologie.

Il exerçait déjà la fonction de scrutateur au sein du bureau du Conseil général, depuis plus de 3 ans, durant la précédente législature.

M. Frédéric Pythoud est également connu pour les multiples tâches qu'il effectue au sein du Conseil de paroisse.

Il mérite donc votre confiance et invite à le nommer au bureau du Conseil général.

**M. le Doyen d'âge** remercie les chef-fe-s de groupe pour leur présentation.

Est-ce qu'un groupe ou un parlementaire veut prendre la parole?

Cela ne semble pas être le cas, nous pouvons donc passer au vote pour l'élection.

**VOTE :**

**Au vote, le Conseil général accepte à l'unanimité, soit par 42 voix, d'élire les quatre candidat-e-s proposé-e-s comme scrutateur-trice-s du Conseil général pour la période 2026-2031**

**M. le Doyen d'âge** félicite Mmes Joanna Bourke Martignoni, Setti Genoud, Isabelle Morel et M. Frédéric Pythoud pour leur élection et ils sont chaleureusement applaudis-e-s.

## **10 Election des scrutateur-trice-s suppléant-e-s du Conseil général pour la période 2026-2031**

Pour la suppléance des scrutateur-trice-s les quatre candidat-e-s proposé-e-s par leur groupe respectif sont :

Mireille Brasey	groupe AveN
Fabrice Mettraux	groupe ecAS
Mallory Schnewly Purdie	groupe AdN
Corinne Vimal	groupe GSO

Est-ce qu'un groupe ou un parlementaire veut prendre la parole ?

Cela ne semble pas être le cas, nous pouvons donc passer au vote pour l'élection.

**VOTE :**

**Au vote, le Conseil général accepte à l'unanimité, soit par 42 voix, d'élire les quatre candidat-e-s proposé-e-s comme scrutateur-trice-s suppléant-e-s du Conseil général pour la période 2026-2031**

**M. le Doyen d'âge** félicite Mmes Mireille Brasey, Mallory Schnewly Purdie, Corinne Vimal et M. Fabrice Mettraux pour leur élection et ils sont chaleureusement applaudis-e-s.

Voilà, je suis arrivé au bout de ma tâche en qualité de Doyen d'âge. Je vous remercie de votre attention et propose à Mme la Présidente, M. le Vice-Président ainsi qu'à M. Fabrice Mettraux scrutateur suppléant de se déplacer et de poursuivre la séance avec les points suivants.

## **11. Prise de fonction du Bureau du Conseil général et allocution du-de la président-e élu-e**

---

Monsieur le Syndic,  
Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux,  
Cher-ère-s collègues du Conseil général,  
Cher-ère-s citoyen-ne-s présent-e-s dans la salle,

Je tiens tout d'abord à vous remercier chaleureusement, vous toutes et tous ici présents, pour la confiance que vous m'avez témoignée en m'élisant à cette fonction.

Soyez assuré-e-s que cette marque d'estime me touche profondément et que j'y mettrai toute mon énergie avec bienveillance et humilité.

Je souhaite également exprimer ma gratitude et mes félicitations à tous les membres de la première législature pour leur engagement dans l'instauration de cette nouvelle organisation politique ; car oui ce fut une mission complexe demandant beaucoup d'efforts où tout était à créer et tout était une première.

À présent, il nous appartient, à nous membres de cette 2<sup>ème</sup> législature, de poursuivre ensemble ce travail, en nous appuyant sur ces fondations tout en continuant d'être tournés vers l'avenir.

Et pour cela, je suis heureuse aujourd'hui de constater la richesse et la diversité qui composent notre nouveau Conseil général :

des membres expérimentés, garants de la continuité,  
de nouvelles personnes porteuses de regards neufs,  
des doyens prêts à transmettre leur expérience,  
ainsi que des jeunes qui apportent leur dynamisme,  
sans oublier le nombre de femmes qui le compose.

Bref, une belle composition d'équipe que beaucoup de communes pourraient nous envier.

Issue d'un sport collectif, j'accorde en effet une grande importance au travail d'équipe.

Et comme les joueurs de Gottéron et leur staff nous l'ont montré tout dernièrement, cela peut nous amener toujours plus loin, toujours plus haut et même d'atteindre le sommet.

C'est pourquoi, durant cette année de présidence, je m'engage à maintenir les conditions d'une collaboration constructive, afin que nous avançons ensemble, dans un même élan, pour le bien de notre commune, de ses habitantes et habitants.

Maintenant place au travail, car oui nous allons en avoir.

Merci pour votre attention et bonne suite de séance à toutes et tous.

Elle est chaleureusement applaudie.

## **12 Election des membres de la Commission financière**

---

### **Détermination du nombre de membres**

Les représentants des groupes se sont mis d'accord sur le nombre de membres à élire au sein de cette Commission financière. Ils proposent comme pour la législature précédente, l'élection de 7 membres.

Est-ce qu'un groupe ou un parlementaire veut prendre la parole ?

Cela ne semble pas être le cas, nous pouvons donc passer au vote.

**VOTE :**

**Au vote, le Conseil général accepte à l'unanimité, soit par 42 voix, une Commission financière à 7 membres.**

Cela étant accepté nous pouvons passer à l'élection des membres de la Commission qui se constituera de la manière suivante : 3 AveN, 2 GSO, 1ecAS, 1 AdN.

Voici la proposition des groupes pour cette élection :

Groupe AveN	Béat Galley, Eric Limat, Olivier Pillonel
Groupe GSO	Jean-Daniel Roth, François Sprumont
Groupe ecAS	Julien Beney
Groupe AdN	Catherine Züllig

Est-ce qu'un groupe ou un parlementaire veut prendre la parole ?

Cela ne semble pas être le cas, nous pouvons donc passer au vote pour l'élection.

**VOTE :**

**Au vote, le Conseil général accepte à l'unanimité, soit par 42 voix, l'élection des 7 membres de la Commission financière**

**Mme la Présidente** félicite les membres de la Commission financière pour leur élection et ils sont chaleureusement applaudis-e-s.

### 13 Election des membres de la Commission des naturalisations

---

#### Détermination du nombre de membres

Les représentants des groupes se sont mis d'accord sur le nombre de membres à élire au sein de cette Commission des naturalisations. Ils proposent comme pour la législature précédente, l'élection de 7 membres.

Est-ce qu'un groupe ou un parlementaire veut prendre la parole ?

Cela ne semble pas être le cas, nous pouvons donc passer au vote.

**VOTE :**

**Au vote, le Conseil général accepte à l'unanimité, soit par 42 voix, une Commission des naturalisations à 7 membres.**

Cela étant accepté nous pouvons passer à l'élection des membres de la Commission qui se constituera de la manière suivante : 3 AveN, 2 GSO, 1ecAS, 1 AdN.

Voici la proposition des groupes pour cette élection :

Groupe AveN	Virginie Egger, Fabrice Bonvin, Claude Cotting
Groupe GSO	Michaëla Bochud Roth, Sébastien Uldry
Groupe ecAS	Josselin Gendre
Groupe AdN	Mallory Schneuwly Purdie

Est-ce qu'un groupe ou un parlementaire veut prendre la parole ?

Cela ne semble pas être le cas, nous pouvons donc passer au vote pour l'élection.

**VOTE :**

**Au vote, le Conseil général accepte à l'unanimité, soit par 42 voix, l'élection des 7 membres de la Commission des naturalisations.**

**Mme la Présidente** félicite les membres de la Commission des naturalisations pour leur élection et ils sont chaleureusement applaudis.

## 14 Election des membres de la Commission d'aménagement nommée par le Conseil général

---

### Détermination du nombre de membres

Les représentants des groupes se sont mis d'accord sur le nombre de membres à élire au sein de cette Commission d'aménagement. Ils proposent comme pour la législature précédente, l'élection de 7 membres.

Est-ce qu'un groupe ou un parlementaire veut prendre la parole ?

Cela ne semble pas être le cas, nous pouvons donc passer au vote.

**VOTE :**

**Au vote, le Conseil général accepte à l'unanimité, soit par 42 voix, une Commission d'aménagement à 7 membres.**

Cela étant accepté nous pouvons passer à l'élection des membres de la Commission qui se constituera de la manière suivante : 2 AveN, 2 GSO, 1ecAS, 1 AdN, 1 indépendant.

Voici la proposition des groupes pour cette élection :

Groupe AveN	Pascal Gendre, Robin Pillonel
Groupe GSO	Corinne Vimal, Patrice Odin
Groupe ecAS	Julien Brodard
Groupe AdN	Marina Chéron
Indépendant	Martin Renevey

Est-ce qu'un groupe ou un parlementaire veut prendre la parole ?

Cela ne semble pas être le cas, nous pouvons donc passer au vote pour l'élection.

**VOTE :**

**Au vote, le Conseil général accepte à l'unanimité, soit par 42 voix, l'élection des 7 membres de la Commission d'aménagement.**

**Mme la Présidente** félicite les membres de la Commission d'aménagement pour leur élection et ils sont chaleureusement applaudis.

## 15 Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil général du 21 avril 2026

---

Vous avez pu prendre connaissance du procès-verbal de la dernière séance du Conseil général du 21 avril 2026.

Est-ce qu'il y a des remarques sur ce procès-verbal ?

Ce n'est pas le cas, **Mme la Présidente** soumet cet objet au vote.

### **VOTE :**

**Au vote, le Conseil général accepte à l'unanimité, soit par 42 voix, le procès-verbal de la séance du Conseil général du 21 avril 2026.**

## 16 Communications du Conseil communal

---

**Mme la Présidente** passe la parole à **M. le Syndic Jean-Pierre Corpataux**, pour les communications du Conseil communal.

Tout d'abord, permettez-moi, au nom du Conseil communal, de féliciter chaleureusement la Présidente élue Mme Emilie Dumas, le Vice-Président élu M. Grégoire Perrin ainsi que toutes les personnes qui ont été élues ce soir par le Conseil Général. Nous vous souhaitons à toutes et tous beaucoup de satisfaction et de succès dans tous vos mandats.

Voici quelques informations de la part de votre Conseil communal.

- Postulats :
  - Le Conseil communal a répondu à tous les postulats soumis par le Conseil général.
- Questions :
  - Le Conseil communal a répondu à toutes les questions posées par le Conseil général.
  - Boîte à livres : Selon la demande formulée lors du précédent Conseil général, il informe que les portes de l'armoire de la boîte à livres située à la voirie ont été ajoutées et posées aujourd'hui même.
- Commission d'aménagement :

Les 2 représentants du Conseil communal ont été désignés. Il s'agit de :

M. Axel de Montmollin, CC responsable du dicastère des Affaires territoriales, Mobilité  
M. Sébastien Bugnon, CC responsables du dicastère Finances, Economie locale, Ordre public

- Commission des naturalisations :

La représentation du Conseil communal dans cette Commission sera assurée par notre Conseillère communale en charge du dicastère concerné, soit Mme Katuscia Sansonnens Cherubini, avec voix consultative. Ceci permettra d'assurer la coordination entre le Conseil communal et la Commission pour les demandes à traiter.

- Commissions communales :

Le Conseil communal souhaite mettre en place plusieurs Commissions. Il s'agit notamment :

Commission d'entraide et intergénérationnelle CEIG = 9 membres

Commission culture, sports et loisirs CCSL = 9 membres

Commission 3E (énergie, environnement et économie) = 9 membres

Un appel à candidature sera lancé tout prochainement par le Conseil communal auprès du Conseil général et de la population. Les personnes intéressées, y compris les anciens membres des Commissions qui souhaitent poursuivre leur mandat, pourront se manifester en faisant acte de candidature et en indiquant leur motivation. Le Conseil communal désignera ensuite les différents membres.

Concernant la Commission de nomenclature, celle-ci ne sera créée que selon les besoins et en temps opportun.

Vu le gel actuel du projet du périmètre scolaire, la Commission de projet périmètre scolaire, COPRO, sera dissoute. Les membres seront remerciés chaleureusement pour leur travail. Le Conseil communal évaluera l'opportunité de remettre en place cette COPRO en fonction de l'évolution de ce dossier.

Une Commission de bâtisse "Aigle Noir" sera mise en place pour le projet de rénovation et de transformation. Le Conseil communal souhaite intégrer des membres du Conseil général, des Commissions communales concernées et des utilisateurs. Toutefois, l'organisation de projet sera décidée par le Conseil communal après une rencontre à venir avec l'Architecte Page. De plus amples informations suivront donc en temps voulu.

- Dossier étude de fusion de Communes (Autigny, Cottens, Chénens, La Brillaz et Neyruz)

Le Conseil communal prendra contact prochainement avec les Communes concernées pour analyser ce dossier et connaître leur décision sur le lancement de cette étude de fusion. Toutefois, le Conseil communal va laisser les nouvelles Autorités prendre possession des affaires avant de provoquer une rencontre. Des nouvelles seront communiquées lors des prochains Conseils généraux.

Au nom du Conseil communal, il les remercie pour leur attention et il leur souhaite une bonne suite de séance.

**Mme la Présidente** remercie M. le Syndic pour ces communications.

## 17 Divers

---

Pour le point des divers, **Mme la Présidente** prie l'assemblée de respecter l'ordre des interventions, soit les propositions, les postulats, les questions et les éventuelles remarques.

### PROPOSITIONS :

Ainsi, dans un premier temps, est-ce qu'il y a des propositions ?

La parole n'étant pas demandée, **elle** passe aux postulats.

### POSTULATS :

Est-ce que quelqu'un a un postulat à soumettre au Conseil général ?

La parole n'étant pas demandée, **elle** passe aux questions.

### QUESTIONS :

Est-ce que quelqu'un a une question à soumettre au Conseil Communal

**Mallory Schneuwly Purdie**, groupe AdN

Elle souhaite poser une question concernant les ruchers de la Commune, en particulier le rucher situé à la lisière de la forêt des Simon, proche du banc face au réservoir d'eau.

Ce rucher se trouve en effet à proximité immédiate d'un chemin de campagne très fréquenté, du sentier botanique et du parcours des Ecureuils.

Or, il s'avère que plusieurs promeneurs, dont des enfants, ont déjà été piqués dans ce secteur, les promeneurs se trouvant de facto sur le chemin des abeilles partant au travail.

Cet emplacement suscite des interrogations également auprès d'apiculteurs, précisément en raison de sa proximité avec des lieux de promenade et de détente.

Dès lors, Elle voulait demander au Conseil communal:

- si l'implantation de ce rucher est conforme aux dispositions applicables et, le cas échéant, si des mesures visant à garantir la sécurité et la cohabitation entre abeilles et usagers de cet espace peuvent être envisagées ?

**M. Axel de Montmollin** répond que la Commune a accordé, il y a trois ans, l'autorisation à un apiculteur professionnel de Villarsiviriaux d'implanter ses ruches à cet emplacement situé en lisière sud. Quant à la conformité du site, celle-ci pourra être vérifiée ; il prendra contact avec le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV), ainsi qu'avec l'apiculteur concerné, et apportera une réponse lors du prochain Conseil général d'octobre.

Il estime également que, afin d'empêcher la sortie directe des abeilles, il conviendrait de laisser se développer la végétation et les épineux, de manière à ce que celles-ci ne puissent plus quitter la ruche à l'horizontale, mais soient contraintes de s'élever dès leur envol. Il précise enfin que la présence de ruchers sur le territoire communal constitue un atout pour la pollinisation.

**M. Jean-Noël Gendre**, groupe GSO

Il aimerait savoir si le dossier route cantonale avance.

**M. Axel de Montmollin** cette question tombe à point nommé. Il informe qu'une séance s'est tenue pas plus tard qu'hier au sujet du pont supérieur CFF, sur lequel le Service des ponts et chaussées prévoit d'effectuer des travaux de renforcement de l'ouvrage. Ceux-ci devraient débiter au début du mois de juillet pour une durée estimée à trois mois.

Ces travaux auront un impact sur la circulation dans le village : durant une à deux semaines, le trafic se déroulera normalement, avant la mise en place d'une circulation bidirectionnelle régulée par des feux pour l'ensemble de la période des travaux. Par ailleurs, la route d'Onnens sera entièrement fermée durant ces trois mois, puisqu'il n'est pas envisageable de gérer le trafic au moyen de quatre feux de signalisation.

Il précise enfin que ces travaux sont totalement indépendants du projet Valtraloc et que le pont pourra, si nécessaire, faire l'objet d'adaptations ultérieures.

Concernant la route cantonale, une séance est fixée au mardi 19 mai prochain. Il rencontrera, en compagnie de M. Fabien Mettraux, l'ingénieur en charge du projet, lequel était d'ailleurs présent sur place hier. Cette planification demeure toutefois sous réserve du recours en cours, celui-ci pouvant encore être porté devant le Tribunal fédéral si le recourant le souhaite.

Selon le responsable du chantier du Canton, le démarrage des travaux est espéré entre la mi-septembre et la mi-octobre. L'adjudication des travaux a d'ores et déjà été attribuée à l'entreprise Antiglio SA.

La parole n'étant plus demandée, **Mme la Présidente** remercie les intervenant-e-s et clôt la discussion, et propose de passer aux remarques et commentaires.

#### **REMARQUES – COMMENTAIRES :**

Est-ce quelqu'un souhaite intervenir ?

Ce n'est pas le cas.

Le Bureau du Conseil général sera convoqué par la Présidente et se rencontrera prochainement. Il communiquera le calendrier des prochaines séances de Conseil général. Les commissions nommées lors de cette séance sont invitées à se constituer d'ici la fin juin et à transmettre leur composition au Bureau du Conseil général par courriel à : [bureau cg@neyruz.ch](mailto:bureau cg@neyruz.ch).

**Mme la Présidente** demande à toutes les personnes intervenues durant cette séance, soit au niveau du Conseil général, soit au niveau du Conseil communal, de transmettre leurs textes par courriel à : [bureau cg@neyruz.ch](mailto:bureau cg@neyruz.ch).

**Mme la Présidente** remercie le Doyen d'âge Pascal Gendre, M. le Syndic Jean-Pierre Corpataux ainsi que les groupes et leurs responsables, sans oublier l'Administration communale, pour leur excellent travail de préparation qui a grandement facilité la tâche de ce soir ainsi que chacune et chacun pour sa participation active.

Il est **20H39**, **Mme la Présidente** lève cette séance constitutive et elle invite toutes et tous à partager le verre de l'amitié.

#### **AU NOM DU CONSEIL GENERAL**

Le Doyen d'âge :



Pascal Gendre

La Présidente :



Emilie Dumas

La Secrétaire :



Sandra Dévaud